



DÉLIBÉRATION
DU CCAS DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 23 septembre 2025

Date de la convocation : 17 septembre 2025

Membres en exercice : 15

Membres présents : 7

Votants : 8

Le 23 septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Monnières, s'est réuni sous la Présidence de Madame Françoise MÉNARD, adjointe aux affaires sociales.

Présents : Sylvie Chatellier, Marie-Jeanne Bouet, Élisabeth Chéreau, Marie- Jeanne Caillé, Jean Yves Gauvrit, Marie Thé Laine, Françoise Ménard.

Absents excusés : Sylvie Saget-Soulard, Hélène Quéméré, Pascal Bouton, Servane Chesneau, Jean-Marc Peignen, Richard Lopez, Stéphane Entème, Benoît Couteau

Pouvoirs : Benoît Couteau a laissé une procuration de vote à Sylvie Chatellier

Secrétaire de séance : Françoise MÉNARD

2025-09-23-003 – Signature d'un devis pour l'acquisition d'un banc public

Vu le Code des Collectivités Territoriales

Considérant qu'il est nécessaire de faire l'acquisition d'un banc public pour l'installer face au skate-park

Considérant que l'offre proposée par la société SIGNAUX GIROD pour un banc de 1.80 m correspond aux besoins exprimés par les familles Monniéroises.

Considérant que cette offre de 987.35 euros a été retenue

Après délibération, le Conseil d'administration, à l'unanimité

- Décide d'accepter et de signer l'offre de la société SIGNAUX GIROD pour l'acquisition d'un banc public pour un montant de 987.35 euros TTC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

La secrétaire de séance
Françoise MÉNARD



Registre certifié conforme,

Le Maire
Stéphane ENTÈME